

**Discours de Michel CHARTIER,
Président de la Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire
Cérémonie des vœux, 6 janvier 2010**

Monsieur le Sous-Préfet,
Madame et Monsieur les Députés,
Madame la Sénatrice,
Monsieur le Vice-Président du Conseil régional représentant Jean-Paul HUCHON,
Monsieur le Président du Conseil général,
Madame la Conseillère régionale et Messieurs les Conseillers généraux,
Chers collègues,
Mesdames et Messieurs,
Chers amis,

Après ce moment de détente et d'humour, saupoudré d'un zeste de dérision, vous comprendrez que je me vois dans l'obligation de redevenir sérieux.

D'autant que le contexte, pour nous élus locaux, est particulièrement complexe et difficile, avec 2 réformes législatives, récentes ou futures, qui, quel que soit ce qu'on en pense, bouleversent en profondeur l'organisation territoriale de la République.

Aussi, permettez-moi, sans polémique ni caricature, de vous livrer mes réflexions personnelles sur ces deux textes et vous faire part des conséquences qu'ils engendreront, à court terme, pour notre intercommunalité.

La suppression de la Taxe professionnelle est un engagement électoral issu des élections de mai 2007 validé par une majorité de citoyens.

Je ne reviendrai donc pas sur sa légitimité, mais, en matière de conséquences, il ne faut rien cacher. Les 12 milliards d'euros, excusez du peu, que les entreprises ne verseront plus aux collectivités territoriales seront forcément compensés par l'argent des contribuables, soit de manière directe sous forme de compensation de l'Etat, soit de manière plus indirecte par une augmentation de l'impôt sur les ménages que les collectivités seront dans l'obligation de lever, ne serait-ce que pour compenser ce reversement de l'Etat qui, comme d'habitude, s'érodera d'année en année.

Autre réflexion, la rupture du lien fort qui unissait recettes fiscales et développement économique conduira, qu'on le veuille ou non, à une implication de moins en moins importante de nos collectivités dans ce domaine.

Il n'est pas sûr que le gain objectif dont les entreprises françaises vont bénéficier aujourd'hui dans un contexte de compétition économique mondialisée, ne se fera pas demain au détriment de la mise en œuvre de nouvelles zones d'activité, de leur entretien et de l'ensemble des politiques destinées aux entreprises. Ne l'oublions pas, derrière le développement économique, c'est la question de l'emploi qui est posée.

Dernière et ultime remarque sous forme de question : pourquoi une telle précipitation ?
[qui a d'ailleurs conduit au dernier moment le législateur à prévoir des clauses de « revoyure »]
Pourquoi discuter de cette lourde réforme fiscale, qui induit notamment d'importants transferts de recettes fiscales entre collectivités, avant même d'aborder la question de la réforme territoriale ?
Cela reste un mystère pour moi, ou alors ... mais je laisse à chacun sa propre interprétation.

Ces questions m'amènent donc tout naturellement à évoquer le deuxième grand projet : la réforme territoriale.

L'an dernier, à cette même occasion, j'ai dit, et je le pense toujours, combien je jugeais indispensable une telle réforme et qu'il fallait clarifier les compétences et les implications des 4 étages de cette organisation territoriale, reposant sur les communes, les intercommunalités, les départements et les régions.

Renforcer le rôle de l'intercommunalité et achever par conséquent une couverture globale de l'ensemble du territoire est une orientation indispensable à la mise en œuvre de politiques cohérentes d'aménagement du territoire dans une optique de développement durable. Mieux identifier les compétences de chacun afin d'éviter des financements croisés, lourds, incompréhensibles pour la mise en œuvre des projets notamment entre collectivités, ne peut apporter qu'une clarification de l'utilisation de l'argent public.

Mais avec quels moyens, quels transferts de charges, alors que la réforme fiscale est déjà bouclée ?
Quelles conséquences pour les services publics, en particulier ceux de proximité, auxquels sont très attachés nos concitoyens ?

Voilà au moins deux questions parmi d'autres qui restent, à mon sens très floues et porteuses d'incertitudes pour l'avenir. Aussi, nous nous devons de rester mobilisés afin que le législateur, dans sa grande sagesse, réponde à toutes ces questions.

Alors, comme je le disais au début de mon intervention, quelles conséquences à court terme pour notre Communauté d'Agglomération ?

Sans parler des incertitudes pour les années à venir, aucune marge de manœuvre nous sera laissée en 2010 en matière budgétaire : pas de recettes fiscales propres et une compensation versée par l'Etat sur les bases de 2009, alors que depuis 7 ans notre budget était en progression d'environ 10% par an.

Il ne serait donc pas responsable de prévoir des investissements importants au titre de cette année, au-delà du maintien stricte des moyens de fonctionnement

Il faut donc espérer que cela n'impactera pas le plan de relance souhaité par le Gouvernement qui demeure nécessaire pour dépasser une crise économique qui est loin d'être derrière nous.

Mais nous ne baisserons pas les bras pour autant, car des enjeux importants, déterminants pour l'avenir de notre territoire se joueront dès cette année.

Permettez-moi d'illustrer mon propos avec 4 dossiers d'actualité :

- Le SCOT (schéma de cohérence territorial)
- Le PLH (Plan Local de l'Habitat)
- Le PPEANP (Périmètre de protection des espaces agricoles, naturels et des paysages)
- Le projet de cœur urbain

Ces dossiers sont complémentaires, indissociables et doivent être élaborés en parfaite synergie.

Le SCOT tout d'abord, lancé officiellement en mars dernier, a vu son diagnostic validé par le Comité syndical du SIEP le 14 décembre.

Je souhaite rappeler que ce SCOT a été retenu comme un des 10 SCOT exemplaires au titre du Grenelle de l'environnement

Permettez-moi de remercier les communes de Bussy-Saint-Georges et Montévrain pour leur implication totale sur ce dossier.

En effet, la cohérence de notre territoire n'aura de sens que si l'ensemble des 3 collectivités sont déterminées à aller au bout de la démarche.

Au cours de ce premier semestre, il nous faudra maintenant définir les grandes orientations et les grands équilibres de ce territoire – équilibre entre espaces naturels et urbanisés. Voilà l'enjeu majeur de ce SCOT.

Pour mieux y arriver, il nous faut collectivement définir et nous engager sur une programmation de logement répondant au mieux aux besoins de nos habitants, qu'il s'agisse de logements sociaux qu'il nous faut conforter, voire augmenter, pour mieux répondre aux besoins des jeunes générations et aux habitants à revenu modeste, mais aussi à des logements plus spécifiques destinés aux étudiants ou aux personnes âgées.

Ce travail, qui avait déjà fait l'objet d'un premier projet en 2007, mais qui n'avait pas pu aboutir faute d'une validation par l'Etat, vient d'être relancé.

Un bureau d'étude sera choisi dès la semaine prochaine, et d'ici quelques semaines les premières orientations devraient être arrêtées, permettant ainsi d'avoir une démarche interactive avec le SCOT.

Toujours pour arriver à cet équilibre dont je parlais précédemment, mais aussi pour le rendre irréversible, nous allons avec le Conseil général et l'Agence des Espaces Verts de la Région, préparer l'élaboration d'un PPEANP, en clair à un document définissant à la fois les périmètres d'espaces naturels à protéger, mais aussi les actions à mettre en œuvre pour les pérenniser.

L'objectif est que les enquêtes publiques, avant validation des SCOT et PPEANP, aient lieu simultanément début 2011.

4ème volet de cette volonté de nous doter d'un projet de territoire de développement durable, notre projet de cœur urbain.

Le 29 juin dernier, notre conseil communautaire a approuvé à l'unanimité (moins une voix) le projet de cœur urbain de Marne et Gondoire.

Ce projet a été initié par une réflexion de la Commune de Lagny quant à la réactivation de son centre historique et aux conséquences du départ prochain de l'Hôpital. C'est à partir de cette démarche que notre Communauté d'Agglomération en a élargi le périmètre afin de définir un projet de cœur urbain.

Ce projet s'étend sur le territoire de 4 communes (Lagny – Thorigny – Pomponne et Saint Thibault) et définit un projet ambitieux de revitalisation du centre de Marne et Gondoire avec en perspective, la construction de 2100 logements, mais aussi toute une série d'orientations en terme d'aménagement, de déplacement, de réhabilitation urbaine, d'équipements de proximité ou de dispositifs innovants en matière d'énergies renouvelables ou de traitement des eaux superficielles pour ne citer que ces deux exemples.

La définition d'un cahier des charges définissant les grandes orientations et le lancement d'un concours d'architectes-urbanistes seront les prochaines étapes de ce projet déterminant pour le dynamisme de notre territoire.

Nous espérons que ce projet qui a d'ores et déjà été présélectionné par la région, au titre du concept de Nouveau Quartier Urbain, sera définitivement retenu au cours du mois de février.

Permettez-moi au sujet de ce projet de faire une mise au point, qui je l'espère mettra un terme à une polémique quelque peu surréaliste.

Ce n'est pas le projet de cœur urbain qui chasse l'Hôpital de Marne la Vallée de Lagny, mais c'est le déménagement de l'Hôpital de Marne la Vallée à Jossigny qui nous a conduit à intégrer ce site dans notre projet.

En effet, fin 2011 – début 2012, c'est-à-dire demain, l'Hôpital sera transféré à Jossigny, avec une capacité de 30% de lits supplémentaires, mais aussi le déplacement des 2300 personnes qui y travaillent chaque jour.

Nous avons donc une obligation, une responsabilité de réfléchir dès maintenant sur l'avenir de ce site afin d'éviter qu'il ne soit la proie de spéculateurs et autres promoteurs immobiliers peu scrupuleux.

D'autant que je tiens à réaffirmer que nous avons toujours souhaité que puisse être créé sur ce site un centre de soins de proximité, autrement appelé Maison de Santé.

D'ailleurs, un Comité de pilotage présidé par le Directeur de l'Hôpital sera mis en place dans les prochains jours.

Ma présentation des principaux objectifs de l'année 2010 ne serait pas complète si je ne parlais pas du Pole Gare dont le début de chantier a été difficile et dont l'année 2010 sera déterminante.

En mai prochain nous inaugurerons la nouvelle gare routière et pendant l'été la deuxième partie des travaux de voirie du quartier commerçant au sud des lignes SNCF sera réalisé.

Encore toutes mes excuses pour toutes les difficultés rencontrées, mais aussi merci aux usagers des transports en commun, aux riverains et aux commerçants pour leur patience et leur compréhension. Un merci tout particulier à MC GUILLAUME et T GUILLEMET pour leur implication et leur collaboration.

Autre projet, la mise en réseau de nos écoles de Musique pouvant déboucher au 1er janvier 2011 à la mise en place d'un conservatoire intercommunal de Musique de Marne et Gondoire.

Projet ambitieux, encore, difficile, mais ouvrant notamment comme perspective d'offrir à tous les habitants du territoire d'avoir accès à un enseignement artistique musical de qualité et homogène quelque soit la commune où il réside.

Un grand merci à Béatrice CHAUVEL pour l'implication qu'elle apporte à ce projet.

Je finirai par 2 projets qui doivent avancer de manière significative au cours de cette année, la requalification des zones d'activité de Lagny – Saint Thibault qui en sera au stade pré-opérationnel, je le souhaite, pour la fin de l'année, et l'aménagement des bords de Marne à Thorigny et Dampmart, en prolongement des travaux réalisés à Pomponne inaugurés en avril dernier, dont l'avant projet devrait pouvoir être validé pour l'automne.

Pour assurer le lien entre ces deux parties de mon intervention, je souhaiterais faire un vœu, auprès de mes quatorze collègues.

Compte tenu d'un contexte difficile, en particulier en cette année qui commence, remplie d'incertitudes et d'inquiétudes pour l'avenir et de l'autre notre volonté et notre détermination de façonner un territoire qui puisse être agréable et apporter des réponses positives en terme de logements, de déplacement, d'emploi et d'environnement pour nos futurs générations, nous nous devons de renforcer notre solidarité qui nous a jusqu'à ce jour permis de mettre en ouvre les premières actions et projets structurants pour le territoire.

Cette solidarité passe en particulier par une implication de chacun d'entre nous, Maires, Membres du bureau ou conseillers communautaires, à défendre l'intérêt communautaire, tout autant que nos responsabilités d'élus municipaux que nous sommes tous.

Marne et Gondoire ne doit pas être un syndicat technique, de moyens ou financier mais une aventure collective, enrichie par la connaissance, l'histoire et la richesse de chacune de nos communes.

Nous nous devons, surtout cette année, d'écarter nos intérêts particuliers et locaux pour construire un projet ambitieux. Cela permettra aussi de nous protéger des agitations extérieures politiciennes ou autres, qui ne manqueront pas de surgir, notamment avec l'obligation de toutes les communes de rejoindre une intercommunalité.

Comme chaque année et pour terminer mon propos, il est très important pour moi d'associer à tous ces bilans, enjeux et projets tous les hommes et les femmes qui travaillent au quotidien auprès de nous.

Ils ne sont que cinquante, mais leur implication, leur conscience professionnelle et la qualité de leur travail nous permettent aujourd'hui d'espérer pouvoir répondre à ce challenge ambitieux. Vous êtes formidables. Soyez en remerciés du plus profond de nos cœurs.

Alors très bonne année à vous, très bonne année pour nous, mais aussi bien sûr excellente année pour vous tous et vos familles.

MERCI

Michel CHARTIER